

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 JANVIER 2018**

Délibération
n° 2018.01.005.B

**Actions Patrimoine -
Demandes de
subventions auprès
de la Direction
Régionale des
Affaires Culturelles,
du Conseil Régional
et du conseil
départemental**

LE VINGT QUATRE JANVIER DEUX MILLE DIX HUIT à 10h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 janvier 2018**

Secrétaire de séance : Jeanne FILLOUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, François NEBOUT, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 JANVIER 2018

**DELIBERATION
N° 2018.01.005.B**

TOURISME ET PATRIMOINE

Rapporteur : Monsieur ETIENNE

ACTIONS PATRIMOINE - DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES, DU CONSEIL REGIONAL ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Conformément à l'avis favorable du groupe de travail Tourisme et Patrimoine du 19 décembre 2017, GrandAngoulême étudie la création d'un service patrimoine au sein de la direction de la Proximité. La création de ce service serait le fruit de l'intégration de 3 des 5 agents de l'association Via Patrimoine qui gère depuis 30 ans le label Pays d'art et d'histoire.

En prévision de cette intégration qui pourrait avoir lieu au 1^{er} juillet 2018, il est nécessaire de déposer des demandes de subventions auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Charente pour la réalisation des actions patrimoine qui se dérouleront du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

À l'issue d'un travail mené conjointement par GrandAngoulême et l'association Via patrimoine, GrandAngoulême s'oriente vers la gestion du label Pays d'art et d'histoire de l'Angoumois à partir du second semestre 2018 en intégrant une partie du personnel de Via patrimoine et en créant un nouveau service patrimoine chargé de mettre en place la politique patrimoniale du territoire. L'association Via patrimoine sera alors dissoute.

Projets 2018 - 2^{ème} semestre

Différents projets seront réalisés dans le second semestre de l'année 2018 par les agents du service Patrimoine, sur le périmètre des 38 communes de l'agglomération, recouvrant les principaux axes de la politique nationale de valorisation du patrimoine et de sensibilisation à l'architecture inhérente au label Pays d'art et d'histoire de l'Angoumois.

Volet connaissances :

- Etude des monuments aux morts civils et religieux de la Grande Guerre des 38 communes de l'Angoumois. Le résultat de cette étude menée en 2018 sera ensuite diffusé au grand public en 2019 : exposition, visites, conférences...
- Edition d'un livret de 24 pages dans la collection Focus « Roger Baleix (1885-1958) : un architecte, une œuvre »

Volet interprétation du patrimoine :

- Bande Dessinée Abadie : dans le prolongement de l'exposition « *Églises romanes de l'Angoumois vers 1845 dans les carnets de l'architecte Paul Abadie fils* » réalisée en avril 2017 par Via patrimoine, la DRAC Nouvelle-Aquitaine a proposé au Pays d'art et d'histoire de l'Angoumois et à l'illustrateur Olivier Thomas la réalisation d'une bande dessinée consacrée à la vie et l'œuvre de l'architecte Paul Abadie fils (1812-1884). La finalisation de la Bande-dessinée est prévue pour fin 2019 et sa présentation au public programmée lors du Festival International de la Bande Dessinée (FIBD) de 2020.

Volet médiations :

- Dessiner le patrimoine : mise à l'honneur du travail d'un illustrateur angoumoisin spécialisé dans la réalisation de dessins de reconstitution historique et architecturale. Plusieurs temps forts, culturels et festifs, autour d'une exposition : un concert dessiné, des conférences données par l'illustrateur et par des médiateurs du patrimoine.

- Un programme d'animations pour le public local et les touristes : un été animé, les Journées Européennes du Patrimoine, les Journées nationales de l'architecture en Angoumois.

Le budget prévisionnel récapitulatif des actions prévues au 2^{ème} semestre 2018 est le suivant :

Projets	Dépenses globales	Recettes				
		Aide sollicitée DRAC	Aide sollicitée au Conseil Régional	Aide sollicitée au Conseil Départemental	Aide sollicitée à Grand Angoulême	Recettes propres
Etude des monuments aux morts civils et religieux	13 000 €	5 000 €	3 000 €	5 000 €		
Edition du livret Roger Baleix	13 000 €	5 000 €	3 000 €	5 000 €		
BD Abadie (sous réserve)	15 000 €	15 000 €				
Dessiner le patrimoine	5 000 €	3 000 €	1 000 €	400 €	600 € (valorisation)	
Programme d'animations	15 000 €	4 000 €	3 000 €	3 000 €		5 000 €
TOTAL	61 000 €	32 000 €	10 000 €	13 400 €	600 €	5 000 €

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter les subventions nécessaires auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du conseil Régional et du conseil Départemental;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 janvier 2018	<u>Affiché le :</u> 26 janvier 2018